



Fiche information SSEJ - PPSP

LES OBJETS A UTILISER AVEC PARCIMONIE OU A EVITER

No de la Fiche : No CIP SSEJ-F614/0520

Responsable : PPSP – Médecin Cheffe de service, Pratiques

Public externe : aux professionnelles des SAPE et aux parents

Personne de référence PPSP : unité de psychomotricité (UDP), infirmier-ères de la petite enfance

Rattaché au MOP/à la procédure (ou macro processus) :

Date de validation : mai 2020

A. Introduction

Certains objets proposés aux jeunes enfants tels que le portique, le transat, le siège auto et le sauteur peuvent nuire à leur développement psychomoteur. Il est donc conseillé d'en faire un usage modéré. Le youpala quant à lui est dangereux et il est fortement déconseillé de l'utiliser.

B. Conseils

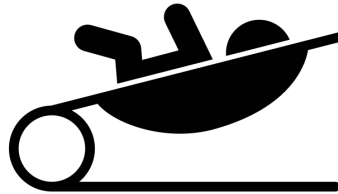
Le portique



Created by Gan Khoon Lay
from Noun Project

Placé au-dessus de l'enfant, il encourage le tout-petit à regarder le plus souvent en l'air et ne l'incite pas à tourner sa tête de gauche à droite pour explorer son environnement, ni à se retourner sur le côté ou sur le ventre pour saisir un objet sur le sol. De plus, dans la mesure où les objets sont accrochés, l'enfant ne peut pas les saisir pour les explorer dans les divers sens, ce qui limite le développement de la mobilité de ses mains et de ses doigts.

Le transat



Created by Gan Khoon Lay
from Noun Project

A demi allongé dans le transat, le bébé est très limité dans ses mouvements. Il ne peut pas se retourner sur le côté ou sur le ventre, les rotations de la tête sont limitées et lorsqu'il lâche un objet, il ne parvient pas à le récupérer par lui-même. Allongé sur un tapis au sol, l'enfant pourrait satisfaire son besoin de bouger librement l'ensemble de son corps. Le transat peut cependant être utilisé pour de courtes siestes ou les repas en position semi-assise.

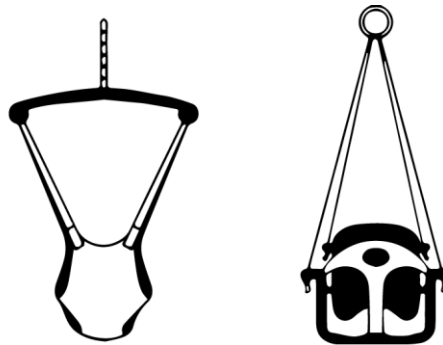
Le siège auto ou maxi cosi



Created by José Hernandez
from Noun Project

Il est bien sûr indispensable pour les transports en voiture mais ne devrait pas être utilisé dans un autre but. Il a les mêmes inconvénients que le transat et limite encore plus la liberté de mouvement du bébé par sa forme incurvée. L'enfant peut difficilement tourner sa tête de côté, manipuler des objets ou suivre, en tournant la tête, les déplacements de ses parents.

Les sauteurs ou jumpers



Suspendu à des élastiques, l'enfant gigote et repousse le sol avec ses pieds mais il n'apprend pas à contrôler son équilibre en prenant de bons appuis. Il est également dans une mauvaise posture pour manipuler des objets et ne peut pas les ramasser lorsqu'ils tombent. Ce jeu présente peu d'intérêt pour le développement de l'enfant même s'il y trouve beaucoup de plaisir.

Le youpala ou le trotteur



Cet objet est dangereux et responsable de nombreux accidents (fractures, traumatismes crâniens) car l'enfant peut basculer en touchant un obstacle ou chuter dans les escaliers. Il est d'ailleurs interdit dans certains pays. De plus, il peut entraîner un retard moteur dans la mesure où il ne favorise pas l'acquisition de la marche, ni le contrôle de l'équilibre et limite les explorations. L'enfant ne touche pas toujours le sol ou seulement avec la pointes des pieds alors que, pour apprendre à marcher, le transfert des appuis d'un pied sur l'autre est nécessaire. Il ne se sert pas de ses bras pour avancer et ne s'exerce pas à les utiliser pour s'équilibrer et se protéger des chutes. L'enfant est placé artificiellement en position debout alors qu'il n'a pas encore la musculature pour y parvenir, ses articulations sont alors trop sollicitées. Il est donc déconseillé de l'utiliser.

Les psychomotricien.nes de l'Unité de psychomotricité sont à votre disposition pour tout conseil ou renseignement complémentaire : ssej.psychomotricite@etat.ge.ch ainsi que l'infirmier-ère SSEJ de référence de votre structure.

C. Références et sources d'information complémentaires

- Bureau de prévention des accidents suisse <https://www.bfu.ch/fr>
- Programme de prévention des accidents domestiques chez les enfants 0-5 ans <https://www.pipades.ch/>